



Décision relative à une notification de mise à disposition sur le marché d'un produit biocide

N° AMM: FR-2016-1015

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 528/2012 et de ses textes d'application,

Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et règlementaire,

Vu la notification de mise à disposition sur le marché du produit biocide SALVESAFE A28M appartement à la famille de produit Salvesafe,

de la société

SALVECO S.A.S.

enregistrée sous les numéros

BC-CA020833-69 et BC-PB019918-37

*Vu le rapport d'évaluation de la famille de produits Salvesafe réalisé par l'état membre rapporteur, Vu la décision d'autorisation simplifiée du produit biocide SALVESAFE A28M enregistrée sous le numéro **EU-0006622-0008** dans le registre des produits biocides le 10 aout 2016,

La mise à disposition sur le marché du produit biocide désigné ci-dessus **est autorisée** en France pour les usages et dans les conditions précisées en annexe.

La présente décision s'applique sans préjudice des dispositions générales applicables aux produits biocides, notamment en matière d'étiquetage.

L'échéance de validité de la présente décision est fixée au 02 Novembre 2024.

A Maisons-Alfort, le

n 4 DCT. 2018

Françoise WEBER

Directrice générale adjointe des produits réglementés Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)





ANNEXE : Résumé des caractéristiques du produit

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial du produit

Nom commercial	SALVESAFE A28M		
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	RIVADOUCE® SAVON DESINFECTANT SURE Antibac Hand Wash		

1.2. Détenteur de l'autorisation de mise sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	SALVECO S.A.S.	
	Adresse	Avenue Pierre Mendes-France F-88100 SAINT DIE DES VOSGES France	
Numéro de demande	BC-CA020833-69		
Type de demande	Autorisation simplifiée		
Numéro d'autorisation	FR-2016-1015		
Date d'autorisation	Se reporter à la date figurant en première page de la décision		
Date d'expiration de l'autorisation	Se reporter à la date figurant en première page de la décision		

1.3. Fabricant(s) du produit biocide

Nom du fabricant	SALVECO S.A.S.		
Adresse du fabricant	Avenue Pierre Mendes-France F-88100 SAINT DIE DES VOSGES France		
Emplacement des sites de fabrication	Avenue Pierre Mendes-France F-88100 SAINT DIE DES VOSGES France		

1.4. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	Acide lactique		
Nom du fabricant	PURAC BIOQUIMICA		
Adresse du fabricant	Gran Vial 19-25 08160 Montmelo Espagne		
Emplacement des sites de fabrication	Gran Vial 19-25 08160 Montmelo Espagne		

Substance active	Acide lactique		
Nom du fabricant JUNGBUNGZLAUER S.A			
Adresse du fabricant	Z. I Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France		
Emplacement des sites de fabrication	Z. I Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France		





2. Composition du produit et type de formulation

2.1. Composition qualitative et quantitative du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide lactique	-	Substance active	7,000 15	200-018-0	1.75

2.2. Type de formulation

Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

3.1 Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Classification		
Catégories de danger	TAC THE SERVE TH	
Mentions de danger	A CONTRACT CONTRACTOR	SERVICE A DESCRIPTION DESCRIPTION
		Harstein var estera de siden "Redelle e
Etiquetage		。 第二章
Mentions d'avertissement		
Mentions de danger		
Conseils de prudence	-	
不是的一种被解决是对象的原则 化冷凝性的现代 经收益		Butterhief with a begin anyway, but in
Note	-	gogiteems

4. Usage(s) autorisé(s)

4.1 Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 - Désinfectant pour toutes surfaces dures

Type de produit	TP2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux. TP4 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux Désinfectant multi-usages prêt à l'emploi recommandé pour toutes les surfaces lavables dures: hébergement, maisons de retraites, crèches, jardins d'enfants, locaux industriels et services techniques, sols, chambres, meubles, équipements, toilettes, salles de bain, plans de travail et local à poubelles et zones de stockage avec actions bactéricide, levuricide, virucide uniquement sur le influenza virus A/H1N1 dans les domaines domestiques, institutionnels et industriels. Le produit peut être utilisé sur des surfaces en contact avec des denrées alimentaires (labos de production / équipements pour le stockage alimentaires /équipements).		
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé			
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéricide, levuricide et virucide (uniquement contre Influenza virus A/H1N1)		
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur et extérieur		
Méthode(s) d'application	Application manuelle, système clos, système ouvert, pulvérisation, dispersion, application sous forme de mousse, traitement par pinceau/rouleau		
Dose(s) et fréquence(s)	Mouiller toute la surface		





d'application	Appliquer une fois. Répétez l'application dès qu'il y a une possibilité de nouvelle contamination ou quand cela est nécessaire selon votre protocole de nettoyage. Industriel, Professionnel et Grand public (non-professionnel)	
Catégorie(s) d'utilisateurs		
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Emballage HDPE, LDPE, PET, PP, PE. Sac, bouteille, cannette, bidon, IBC (Container vrac de taille intermédiaire), Jerrican, Airspray et poches en plastique composite. L'emballage utilisé est sécurisé, fermé, étanche, solide et durable. L'emballage peut être rempli uniquement avec le produit prévu à cet effet	

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Appliquer le produit jusqu'à mouiller toute la surface ou plonger la surface dans un bain contenant le produit. Laisser agir 5 minutes. Frotter ou brosser si nécessaire, puis rincer à l'eau.

4.1.2 Mesures de gestion d	le risque spécifiques à l'usage
4.1.3 Lorsque spécifique possibles, instructions d'environnement	à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger
-	
4.1.4 Lorsque spécifique à son emballage	l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de
4.1.5. Lorsque spécifique biocide dans les conditions	à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit s de stockage normales
-	

4.2 Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 - Désinfectants pour les mains

Type de produit	TP 1 : Hygiène humaine		
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Savon pour le lavage et la désinfection des mains. Solution prête à l'emploi bactéricide, levuricide et virucide uniquement sur le influenza virus A/H1N1 pour la désinfection des mains dans les domaines domestiques, institutionnels et industriels.		
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéricide, levuricide et virucide (seulement le <i>Influenza</i> virus A/H1N1).		
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur et extérieur		
Méthode(s) d'application Application manuelle, dispersion, application sous forme de mou-			
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dose : 3 mL Appliquer une fois. Répétez l'application dès qu'il y a une possibilité de nouvelle contamination ou quand cela est nécessaire selon votre protocole de nettoyage.		
Catégorie(s) d'utilisateurs Industriel, Professionnel et Grand public (non-professionnel)			





Taille(s)	et	type(s)	de
conditio	nn	ement	

Sac, bouteille, cannette, drum, IBC (Container vrac de taille intermédiaire), Jerrican, Airspray et poches en plastique composite.

L'emballage utilisé est sécurisé, fermé, étanche, solide et durable. L'emballage peut être rempli uniquement avec le produit prévu à cet effet

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se mouiller les mains et les poignets avec de l'eau. Appliquer 3ml de produit dans le creux de la main, puis frictionner les mains et les poignets pendant au moins 30 secondes. Ensuite rincer abondamment à l'eau claire.
4.2.2 Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage
EDUCATION OF THE ACED COLOURS AND ADJUST SHARES ON BOARD TO EDENATE AND ADJUST OF THE ACED AND ACED ADJUST OF THE ACED ADJUST O
4.2.3 Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement
4.2.4 Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage
-
4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales
-
5. Conditions générales d'utilisation 5.1. Instructions d'utilisation
Lire l'étiquette avant utilisation et suivre le mode d'emploi fourni.
Tenir hors de la portée des enfants.
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, contacter immédiatement un centre anti-poison ou un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette du produit.
Ne pas transvaser le produit dans un récipient sans étiquette et ne pas mélanger avec d'autres produits.

5.2. Mesures de gestion de risque

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Instructions premiers secours: En cas d'accident ou si vous sentez mal, demandez immédiatement un avis médical (montrer l'étiquette si possible). En cas d'ingestion, contacter immédiatement un centre anti-poison ou un médecin. En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact le cas échéant et laver lentement et délicatement à l'eau claire. En cas de contact avec la peau: laver abondamment à l'eau claire.





5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Produit biocide et emballage : Eviter le rejet direct du produit dans les égouts et dans l'environnement. Garder l'étiquette sur le récipient. Vider complétement le récipient et le rincer à l'eau. Eliminer l'emballage et les restes de produit non utilisé conformément à la réglementation en vigueur. Le récipient peut être éliminé comme un déchet non dangereux. Si nécessaire, consulter un opérateur de déchets professionnel ou les autorités locales.

Les instructions suivantes sont indiquées sur l'étiquette : Eviter le rejet direct du produit dans les égouts et dans l'environnement. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation en vigueur. Après utilisation, vider complètement le récipient et rincer à l'eau claire. Le récipient peut être ensuite éliminé en tant que déchet non dangereux conformément aux réglementations locales. Ne pas réutiliser l'emballage pour contenir une autre solution.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Durée de stockage : jusqu'à 24 mois à température ambiante.

Conditions: Gardez l'étiquette visible. Conserver dans le récipient d'origine bien fermé. à température ambiante. Eviter le froid, le gel, la chaleur et l'exposition à la lumière directe.

6. Autre(s) information(s)